

MGC FORMATION est le spécialiste dans la prévention des risques techniques & humains, et à ce titre, nous saurons répondre à votre besoin en mettant en œuvre tout notre savoir-faire, dans le domaine du risque électrique.

DURÉE

De 7 heures (1 jour) à 28 heures (4 jours)

POUR QUI

Tout public

ORGANISATION

De 4 à 12 stagiaires

INTERVENANT

Formateur certifié

DELAI D'ACCES

Inscription 48H00 au plus tard, avant le début de la session, sous réserve des places disponibles.

MODALITE D'ACCES

Veuillez me contacter par mail
gerald_charlet@orange.fr ou par téléphone
07.82.65.21.59

MODALITÉ DE LA FORMATION

Présentiel en INTRA dans vos locaux, ou en INTER dans nos locaux

METHODE D'APPRENTISSAGE

Etude de cas
Exercices pratiques et mises en situation

MOYENS TECHNIQUES

Support de cours
Vidéo-projection

VALIDATION DE LA FORMATION

Attestation de formation
Evaluation théorique et pratique sanctionnée par un « avis après formation »
Modèle prérempli du titre d'habilitation recommandé

PRIX NET DE TAXE EN EUROS

INTER : A partir de 130€/jour/stagiaire
INTRA : A partir de 600€/jour/groupe selon le nombre de stagiaire
Le prix de la formation est donné à titre indicatif.

ACCESIBILITE AUX PSH

Pour les personnes en situation de handicap, un accompagnement spécifique peut être engagé pour faciliter leur parcours. Merci de nous contacter.

QUE DIT LA REGLEMENTATION ?

L'habilitation électrique est une exigence réglementaire pour tous les travailleurs qui effectuent des opérations sur les installations électriques ou dans leur voisinage. Elle nécessite une formation préalable. C'est la reconnaissance, par son employeur, de la capacité d'une personne à accomplir en sécurité les tâches fixées. La NFC 18-510 préconise un recyclage tous les 3 ans.

VOTRE FORMATION

PRÉREQUIS

Les personnes doivent être capables de comprendre les instructions de sécurité.

OBJECTIFS

Préparer à l'habilitation électrique B0/BS/B1/B2/BR/BC - H0/H1/H2/HC et indice V selon les modules suivis.

A l'issue de cette formation, en fonction des modules, le stagiaire doit :

- Connaître le risque électrique et savoir s'en protéger
- Être capable d'effectuer des opérations simples, des travaux, interventions
- Être capable de réaliser des consignations suivant une certaine méthodologie.

PROGRAMME DE FORMATION

Ce programme de formation est un programme générique. **Nous sommes en capacités d'accueillir votre personnel quel que soit le niveau d'habilitation recherché.**

Le contenu et la durée seront adaptés à vos besoins et nous vous établirons un devis de formation ou une convention en y joignant le programme de formation détaillé, et correspondant à votre demande.

Exemples de compositions d'indices et de durées associées :

Initiale : • B0/H0/H0v exécutant sur 1 jour • B0/H0/H0v chargé de chantier sur 1,5 jour • BS/BE Manœuvre sur 2 jours • B1/B2/H0 indice V et BR/BC sur 3 jours • B1/B2/H1/H2 indice V et BR/BC/HC sur 4 jours

Maintien et actualisation des compétences : • B0/BP/H0/H0v sur 1 jour • BR/BC/HC/BE/HE et B1/B2/H1/H2 indice V sur 2 jours

LE + FORMATION Cette formation vous permet de délivrer à votre salarié une habilitation électrique en fonction de l'avis établi par le formateur en fin de stage.

MGC formation vous conseille sur la gestion des habilitations de votre personnel.